

Ennio Floris

L'annonce de la trahison de Judas

(Jean 13:21)

“Ταυτα εἰπὼν Ἰησοῦς ἐταραχθῆ τῷ πνεύματι καὶ ἐμαρτύρησεν καὶ εἶπεν. ἀμὴν λέγω ὑμῖν ὅτι εἷς ἐκ ὑμῶν οὐραδέσει με

« Ayant ainsi parlé, Jésus fut troublé en son esprit et il témoigna : en vérité, en vérité je vous le dis, l'un de vous me livrera. »

Jésus fait cette annonce à la suite de l'interprétation du psaume 41:10 :

*« Celui-là avec qui j'étais en paix,
Qui avait ma confiance et qui
mangeait mon pain
Lève le talon contre moi. »*

Il interprète et accomplit le sens messianique du psaume, en supposant que David, auteur du psaume, ne parle pas de lui-même mais du Christ dont il est la figure, pour annoncer prophétiquement la trahison de Judas.

« Fut troublé », de « *tarasso* ». Ce verbe signifie au sens propre « agiter les médicaments », d'où les sens de « bouillonner » (la mer), « s'agiter en son esprit », « se troubler ». Jésus se serait troublé en son esprit, en s'apercevant que l'Écriture parlait de lui (voir Lc 24:27) et lui annonçait qu'il serait livré par un de ses disciples.

« Il témoigna » Le verbe « *mar-*

tureomai » signifie appeler en témoignage, témoigner. Jean emploie ce verbe dans une intention théologique, en précisant indirectement le sens du témoignage de foi.

Luc affirme dans son prologue que les évangélistes avaient écrit ce qu'avaient transmis les « témoins oculaires » (*αὐτόπται* Lc 1:2). On traduit ce mot « *autoptai* » par « témoins oculaires » dans la mesure où ils sont témoins de ce qu'ils ont vu : témoins du fait, de l'événement, et donc de l'histoire.

Cependant non seulement ils ont transmis le fait, c'est-à-dire ce qu'ils ont vu, mais aussi l'interprétation du fait par la parole des Écritures, et donc l'accomplissement de la parole par ce fait. Mais qui est le témoin de cette parole, et de son accomplissement par le fait ?

Selon Jean Jésus, en accomplissant la parole des Écritures, a témoigné de sa vérité en même temps que de son accomplissement en lui et par lui. Son témoignage est à la fois té-

moignage de foi et témoignage historique.

Mais cette union entre témoignage de foi et témoignage vole en éclats quand il s'agit de la trahison de Judas.

Les apôtres ont-ils été témoins de la trahison de Judas, ou bien d'un fait qu'ils ont cru être une trahison en interprétant christologiquement les Écritures ? En effet, ils ont estimé que Judas avait trahi parce qu'ils ont cru que, selon la prophétie du psaume, le Christ devait être trahi par l'un des siens. Dans les récits évangéliques de la trahison de Judas, la connaissance du fait a été conditionnée par l'interprétation de la parole. Ceci nous amène à conclure que la trahison ne repose pas sur des témoignages historiques, mais uniquement sur des témoignages de foi. Ce texte ne relève donc pas de l'histoire, mais de la théologie.

Mardi 6 octobre 1998